

# CEE : FOURNISSEURS D'ÉNERGIES ET DE CARBURANTS VONT DEVOIR METTRE LES BOUCHÉES DOUBLES



Malgré le contexte frugal, les obligés vont devoir accélérer leurs investissements... mais à quel prix ?

*Si la crise sanitaire a quelque peu rebattu les cartes, les fournisseurs d'énergies et de carburants assujettis au dispositif n'ont guère d'autres choix que d'accélérer leurs efforts de production dans les prochains mois pour combler leur retard. Entre obligés, délégataires, mandataires et installateurs, c'est tout un écosystème qui va devoir s'adapter... avec des gagnants et des perdants.*

*Dans leur dernière publication, les consultants des Echos Etudes dressent un tour d'horizon complet des enjeux économiques, réglementaires et financiers des CEE et des conséquences que peuvent avoir la crise actuelle sur le marché. Ils comparent les stratégies de production de CEE des obligés et des délégataires et leurs possibles ajustements face à la situation.*

### Bilan incertain

Le mécanisme des certificats d'économie d'énergie (CEE) n'est pas nouveau. Mais sur cette 4<sup>e</sup> période, qui s'achèvera au 31 décembre 2021, EDF, Total, Engie et tous les autres doivent collecter en tout 2 133 TWh cumac en 4 ans, soit 40 fois plus que leurs obligations de la 1<sup>ère</sup> période.

Pour l'instant, le bilan ressort mitigé. Du côté des CEE précarité, nouveauté réglementaire introduite au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les obligés et délégataires sont nettement en avance et leurs efforts devraient sans doute être moins intenses dans les mois à venir. En revanche, pour les CEE classiques, le compte n'y est pas et l'écart sera dur à rattraper. Le retard pourra, toutefois, être comblé par les surplus de CEE précarité. Mais cela suffira-t-il ? D'autant que le confinement a porté un coup d'arrêt brutal aux travaux de rénovation énergétique, et donc un effondrement de la capacité à produire des CEE. Dans le résidentiel diffus et le petit tertiaire, la production de CEE a été famélique

sur cette période. De plus, la crise a fragilisé nombre d'entreprises artisanales avec un risque de cessation d'activité pesant sur la capacité à produire des CEE à l'avenir.

### Coup de pouce de l'Etat

À l'approche de la fin de la P4, les obligés et les délégataires n'auront d'autres choix que d'accélérer leurs efforts de production de certificats. Ce phénomène observé à chaque fin de période ne manquera pas de se reproduire.

Pour remplir leurs objectifs, ils pourront aussi compter sur un soutien de l'Etat qui souhaitera probablement s'éviter le risque de voir l'objectif non atteint. Plusieurs mesures ont d'ores et déjà été adoptées pendant le confinement, comme la prolongation des deux opérations Coups de pouce (chauffage et isolation) jusqu'au 31 décembre

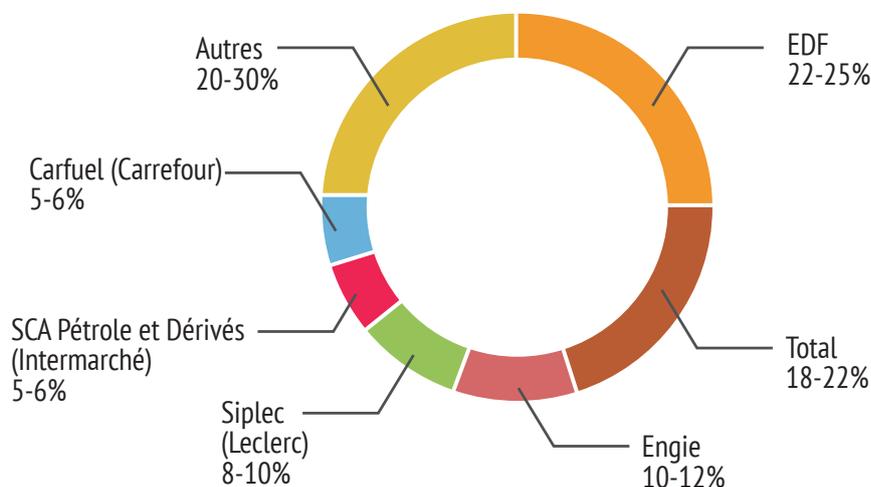
2021, alors qu'elles devaient initialement s'arrêter le 31 décembre 2020, ou l'allongement de 6 mois du délai de dépôt des demandes de CEE pour les opérations d'économies d'énergie achevées entre le 1<sup>er</sup> mars 2019 et le 31 août 2019.

### Opportunités en vue

Entre production en propre (via des versements de primes aux consommateurs ou le financement de programmes par exemple), recours à des délégataires, appui sur des réseaux d'installateurs, appel à des mandataires, ou encore, intégration de la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique pour développer une offre globale, les options qui s'offrent aux obligés sont nombreuses. Le mix est largement orienté par la taille de l'obligation. Mais la crise sanitaire, et maintenant économique, a aussi rebattu les cartes et nécessite des ajustements. Avec un seul enjeu en tête : contenir l'inflation des coûts du mécanisme.

D'autant que la course à la collecte de CEE ne se fera pas sans heurts. Il y aura obligatoirement des perdants. A l'inverse, des opportunités se dessinent pour d'autres. Chez les délégataires, les tours de tables pourraient évoluer, face aux pressions sur la trésorerie, le nerf de la guerre. 2019 a déjà été une année riche en mouvements, avec 3 d'entre eux qui ont changé de main, un score inégalé jusqu'à présent. L'arrivée de Bureau Veritas qui a repris Capital Energy ou du groupe La Poste qui a accéléré sa diversification en reprenant Economie d'Energie est un signal clair que le marché est attractif...

## Répartition des obligations de la P4



Source : estimation Les Echos Etudes

## SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

**Synthèse : les points clés et principaux enseignements de l'étude**

### 01 Le contexte énergétique de la France

La transition énergétique française

La transformation progressive du mix de consommation d'énergie primaire

Le lent déclin de la consommation d'énergie finale

La tendance à la hausse des prix des énergies pour les ménages

La précarité énergétique

L'arsenal réglementaire d'incitations et d'obligations de rénovation énergétique

### 02 Les règles du jeu du dispositif

Les principes de fonctionnement du mécanisme des CEE

Des objectifs toujours plus élevés

Les obligations des fournisseurs d'énergie

Les gisements d'économies d'énergie

### 03 L'état des lieux du marché des CEE

Retour sur les périodes précédentes

P4 : le grand écart entre CEE classiques et CEE précarité

Les opérations standardisées, principal moyen de production

Les volumes d'échanges de CEE

La flambée des prix des CEE

La valorisation des échanges de CEE

### 04 Les forces en présence

La chaîne de valeur des CEE

Obligés, une forte concentration des obligations

Déléataires, des profils d'acteurs très différents

La répartition de la production de CEE par type d'acteurs

Réduire les coûts de production et lutter contre la fraude, deux enjeux majeurs

### 05 Les stratégies de production et de collecte de CEE

Les trois options pour remplir l'obligation

Les leviers de la production en propre de CEE

Les primes directes aux particuliers, un incontournable

Le développement d'offres globales

L'engouement pour les programmes d'accompagnement

Le recours à des mandataires

Les professionnels du bâtiment, des partenaires très convoités

Les partenaires relais

Les achats comme stratégie de complément

### 06 Les perspectives du marché des CEE

Les impacts immédiats de la crise sanitaire

Vers la concentration de l'écosystème des CEE ?

Les objectifs de la P4 seront-ils atteints ?

Quels seront les prix des CEE en fin de P4 ?

## À PROPOS DES ECHOS ÉTUDES

Les Echos Études est le pôle d'expertise sectorielle du Groupe Les Echos, spécialisé dans la réalisation d'études de marché, d'analyses concurrentielles et de diagnostics d'entreprises. Nous accompagnons depuis plus de 25 ans les acteurs publics et privés dans la compréhension de leurs marchés, leurs réflexions stratégiques et la vision prospective de leur métier.

**VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN EXTRAIT DE L'ÉTUDE, CONTACTEZ LE :**

**Service Client :** tél. 01 49 53 63 00 ou par mail : [etudes@lesechos.fr](mailto:etudes@lesechos.fr)

**Service Presse :** Charlotte Saiman tél. 01 87 39 76 35 ou par mail : [csaiman@lesechos.fr](mailto:csaiman@lesechos.fr)

La reproduction de tout ou partie de ce communiqué, sur quelque support que ce soit, est autorisée sous réserve de l'ajout de façon claire et lisible de la source « Les Echos Études ».

**Les Echos**

ÉTUDES